

CALMIVET[®] Solution injectable



Date de création : 08-11-2017
Date de mise à jour : 05-08-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chevaux, les chiens et les chats :
- Tranquillisation et pré-anesthésie.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voies intraveineuse ou intramusculaire.

Posologie

Toutes cibles :

Voie intraveineuse : temps de latence court de 5 à 7 minutes.

Voie intramusculaire : temps de latence de 20 à 30 minutes.

Durée de l'action : sensiblement identique pour les différents modes d'administration et, en moyenne, de 8 à 10 heures.



- Tranquillisation légère ou pré-anesthésie :

Voies intraveineuse ou intramusculaire : 0,25 mg d'acépromazine par kg de poids corporel, soit 0,5 mL de solution pour 10 kg de poids corporel.

- Tranquillisation poussée :

Voies intraveineuse ou intramusculaire : 0,5 mg d'acépromazine par kg de poids corporel, soit 1 mL de solution pour 10 kg de poids corporel.



- Tranquillisation légère ou pré-anesthésie :

Voies intraveineuse ou intramusculaire : 0,25 mg d'acépromazine par kg de poids corporel, soit 0,5 ml de solution pour 10 kg de poids corporel.

- Tranquillisation poussée :

Voies intraveineuse ou intramusculaire : 0,5 mg d'acépromazine par kg de poids corporel, soit 1 ml de solution pour 10 kg de poids corporel.



- Tranquillisation légère ou pré-anesthésie :

Voie intramusculaire : 0,05 mg d'acépromazine par kg de poids vif, soit 1 mL de solution pour 100 kg de poids vif.

- Tranquillisation poussée :

Voie intraveineuse : Jusqu'à 0,10 mg d'acépromazine par kg de poids vif, soit jusqu'à 2 mL de solution pour 100 kg de poids vif.

Voie intramusculaire : Jusqu'à 0,20 mg d'acépromazine par kg de poids vif, soit jusqu'à 4 mL de solution pour 100 kg de poids vif.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance(s) active(s) :

Acépromazine (sf de maléate) 5 mg

- Excipient(s) :

Alcool benzylique (E1519) 10 mg

Principes actifs / Molécule

Acépromazine, Alcool benzylique

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente



Viande et abats : 6 mois.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : sédatif du système nerveux central, neuroleptique, groupe des phénothiazines.

Propriétés pharmacodynamiques

L'acépromazine (sous forme de maléate) est un dérivé de la phénothiazine.

Les phénothiazines ont une action dépressive sur le système nerveux central, provoquant un apaisement de l'animal avec relaxation musculaire, indifférence au milieu environnant et atténuation de l'inquiétude, de la nervosité et des réactions de défense.

Cette action est due en partie à une action antagoniste sur les récepteurs dopaminergiques.

Les effets sédatifs durent de 4 à 8 heures, selon les individus.

Propriétés pharmacocinétiques

Administré par voie parentérale, l'absorption est très rapide et totale.

L'élimination est principalement urinaire.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas administrer à des animaux déjà en état de stress.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à l'acépromazine ou à l'un des excipients.

Ne pas administrer aux animaux en hypothermie, en hypovolémie, en état de choc ou en cas d'insuffisance cardiaque.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

L'effet indésirable le plus fréquent est l'hypotension.

Des apnées ont été observées chez le chat.

Leucopénie, leucocytose, éosinophilie, réactions dermiques et pigmentation cutanée peuvent également apparaître après administrations répétées.

Baisse de l'hématocrite et de l'agrégation plaquettaire, réaction paradoxale avec hyperexcitation, fermeture partielle de la 3^e paupière, hypothermie, prolapsus du pénis peuvent être observés.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Respecter les règles d'asepsie requises lors de l'injection du produit.

Les doses indiquées peuvent faire l'objet d'importantes variations individuelles.

Utiliser à dose réduite et avec précaution lors d'affection cardiaque ou hépatique, chez les animaux débilités ou anémiés.

L'acépromazine possède peu, voire pas d'effet analgésique. Éviter les procédures douloureuses et prendre les précautions habituelles lors de la manipulation des animaux tranquilisés.

Ce médicament doit être utilisé avec précautions chez les races de chien brachycéphales, par exemple le boxer.

Maintenir les chevaux tranquilisés dans un environnement calme et éviter les stimulations sensorielles autant que possible.

Ce produit peut induire des réactions positives lors des contrôles antidopage.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après administration du produit.

En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice. Cependant, ne conduisez pas car le produit peut entraîner une sédation.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament n'a pas été établie en cas de gravidité et de lactation. En l'absence de données, son utilisation en cas de gravidité ou de lactation n'est pas recommandée.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

En cas de surdosage, une hypotension peut se produire.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Ne pas utiliser avec les substances organophosphorées et le chlorhydrate de procaïne dont il potentialise la toxicité.

L'effet dépresseur de l'acépromazine sur le système nerveux central augmente avec l'administration concomitante

d'autres molécules ayant le même effet dépresseur (morphine, barbituriques, xylazine).

Lorsqu'une anesthésie générale est requise dans les 4 à 6 heures suivant la prise du médicament, veiller à réduire les doses d'induction des autres agents de prémédication et des anesthésiques généraux, tels que l'halothane ou les barbituriques, afin d'éviter la potentialisation et l'addition des effets dépresseurs.

D'autres interactions ont été relevées avec les molécules suivantes : l'adrénaline, la quinidine, le métoclopramide, la morphine, les anti diarrhéiques, les antiacides.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VETOQUINOL
MAGNY VERNOS
70200 LURE
FRANCE

Classification ATC Vet

- QN05AA04

Laboratoire



Laboratoire VETOQUINOL S.A.
70204 LURE CEDEX
Direction France
31, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél : 01.55.33.50.25
Fax : 01.47.70.42.05
<http://www.vetoquinol.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0433192 6/1992

Date de première autorisation

1992-06-22

Présentation et quantité

CALMIVET® Solution injectable Flacon de 50 mL

Code GTIN : 03605870000296